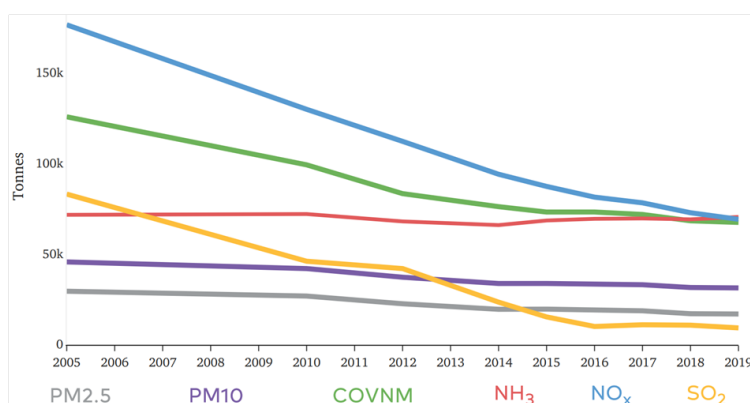


Evolution de la qualité de l'air

Mai 2022 - Fiche N°2 V1

La qualité de l'air s'améliore

Évolution des concentrations moyennes annuelles en Grand Est de différents polluants réglementés



Source données : ATMO Grand Est Invent'air V2021

La qualité de l'air s'est globalement améliorée depuis le début des années 90 et la tendance continue.

Les **progrès techniques** effectués par l'industrie et, dans une moindre mesure, le domaine des transports ainsi que des années d'incitation, de **rénovation** dans le secteur résidentiel et tertiaire, ont permis de réduire les émissions de polluants, notamment ceux qui sont liés à la consommation d'énergie.

Autres facteurs : les difficultés économiques qui ont fait suite à la crise de 2008 et la poursuite de la **désindustrialisation** sur le territoire du Grand Est.

Toutefois, les émissions d'**ammoniac** reste stable.

Des progrès restent à faire pour atteindre les objectifs fixés

Un **cadre réglementaire** s'est mis en place à partir des années 2010 dans un objectif de réduction des émissions de polluants.

Celui-ci s'est accompagné d'un **observatoire** de la qualité de l'air, d'**information** du grand public, de **valeurs seuils visant certains polluants**, de **mesures réglementaires à appliquer en cas de dépassement de seuil**.

La France s'est également fixée des objectifs de qualité de l'air à atteindre avec le plan de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA). Des mesures de réduction des émissions sont également ciblées pour les différents secteurs d'activités, dont l'agriculture.

Objectifs de réduction fixés pour la France (exprimés en % par rapport à 2005)

Plus d'informations sur le site suivant :

	À l'horizon 2020	À l'horizon 2023
SO ₂	-55 %	-77 %
NO _x	-50 %	-69 %
COVNM	-43 %	-52 %
NH ₃	-4 %	-13 %
PM _{2,5}	-27 %	-57 %

